

**COMMUNIQUE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES
SOCIALES SUR LA MALADIE A VIRUS EBOLA EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Conformément à son engagement à tenir régulièrement informée l'opinion nationale et internationale sur la situation épidémiologique au Mali, le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales communique :

Ce jour 18 juillet 2019, le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales a été saisi par le Bureau pays de l'Organisation Mondiale de la Santé de la déclaration du Directeur Général de l'OMS relative à la flambée de la maladie à virus Ebola en République Démocratique du Congo (RDC) qui constitue une urgence de santé publique de portée internationale. Aussitôt informé, le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales a analysé la situation et a pris les mesures nécessaires. Une réunion d'urgence s'est tenue ce jour 18 juillet 2019 sous la présidence du Secrétaire Général du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales, en présence des techniciens et l'Organisation mondiale de la Santé

Cette réunion a permis de faire une analyse de la situation assortie de mesures qui suivent. Il s'agit notamment :

- du renforcement de la surveillance épidémiologique au niveau des frontières terrestres, aériennes et à l'entrée des établissements de santé,
- du renforcement de capacité de riposte des agents de santé,
- de l'application des mesures d'hygiène individuelle et collective notamment le lavage des mains au savon ;
- de la diffusion des messages de sensibilisation.

Ainsi, le Ministère de la Santé et de Affaires Sociales invite les populations à rester sereines tout en appliquant les mesures de préventions édictées par le département.

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales tient par la même occasion à rappeler que le Mali a été déclaré « libéré d'Ebola » depuis le 18 janvier 2015 grâce à l'engagement collectif des plus hautes autorités, de l'ensemble des populations et des partenaires.

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales rassure les populations que toutes les mesures sont prises pour maintenir notre pays indemne de toutes épidémies.

Bamako, le 18 juillet 2019

Le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales

Michel Hamala SIDIBE

Officier de l'Ordre National